

TAUSSAT-LES-BAINS

Association Taussat-Village - www.taussat-village.com

Vide greniers

★
Dimanche 14 août 2022

Place de Courcy ★

Emplacements extérieurs

De 9h à 17h



RESTAURATION ET
BUVETTE SUR PLACE

INFORMATIONS
ET RESERVATION
06 22 04 81 70

taussat.village@gmail.com
www.taussat-village.com

Vide-greniers du 14 août 2022



Ce vide-greniers du **dimanche 14 août** est organisé par l'association Taussat-Village, association qui œuvre pour la sauvegarde et la préservation du village de Taussat. Il se tiendra en extérieur, sur la place de Courcy.

Le dossier d'autorisation préalable transmis à la mairie a été agréé.

Inscription et emplacement

Vous avez la possibilité de vous inscrire par mail. Pour toute information tél. 06 22 04 81 70

Sur place, le 14 août

Un placier vous accueillera dès 6h 00. Il reste maître des attributions de surface et vous indiquera l'emplacement que vous avez réservé à l'inscription. Le montant doit être réglé au moment de la réservation – les chèques sont remis à l'encaissement le 1^{er} jour ouvrable qui suit la manifestation – Le prix dépend de la surface de l'emplacement réservé. cf. la fiche d'inscription jointe au dossier.

Prévoyez tables et parasols

Les pièces relatives aux informations figurant sur l'attestation d'inscription obligatoire devront être produites à l'inscription et au plus tard, 5 jours avant la journée du 14 août.

Tout dossier incomplet sera mis sur une liste d'attente

L'emplacement du vide-greniers est sécurisé, aussi le stationnement des véhicules n'est autorisé que le temps du déballage de vos marchandises et équipements de stands. Des places de parking sont prévues à proximité. Quelques places permettent le stationnement contre l'emplacement, le nombre de ces emplacements étant limité, l'attribution se fera dans l'ordre des inscriptions – le signaler à la réservation sur la fiche d'inscription. A noter que les voitures ne pourront sortir qu'avant 09h ou après 18h. (tenir compte de la surface de votre véhicule pour réserver le nombre d'emplacements).

Cette journée de vide-greniers est annoncée selon un plan média (calendrier des brocantes, vide-grenier33, Info-brocantes, presse locale Sud-Ouest et la Dépêche, infoBassin, facebook, Taussat-village.com, affiches et flyers)

Vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place. Vous trouverez aussi boissons chaudes et boissons froides à votre convenance.

Nous vous souhaitons une très belle journée !

Le nombre d'emplacement étant limité, merci de retourner votre inscription avant le 10 août à Emilienne Falzi 1, allée Marie Thérèse 33138 – Taussat mail : taussat.village@gmail.com



L'attestation est un document à imprimer de façon séparée. Merci

Organisateur : Association _____
Adresse : _____

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS
Personne physique

se déroulant le _____ à Ville : _____

Je soussigné(e),
Nom : Prénom
Né(e) le à Département : Ville :
Adresse :
CP Ville
Tél. Email :
Titulaire de la pièce d'identité N°
Délivrée le par
N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le
Signature

Ci-joint règlement de ____ € pour l'emplacement pour une longueur de ____ mts

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Organisateur : Association _____
Adresse : _____

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS
Personne morale

se déroulant le _____ à Ville : _____

Je soussigné(e),
Nom : Prénom
Représentant la Société/Association/., (Raison sociale) :
N° de registre du commerce/des métiers : de
dont le siège est au (adresse):
ayant la fonction de : dans la personne morale.
Adresse du représentant :
CP Ville
Tél. Email :
Titulaire de la pièce d'identité N°
Délivrée le par
N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Fait à le
Signature

Ci-joint règlement de ____ € pour l'emplacement pour une longueur de ____ mts

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

TAUSSAT- les – Bains

33

Dimanche 14 août 2022
Place de Courcy

De 9h à 17h30 pour le public
Demande de réservation pour un emplacement

Nom.....
.....

Prénom.....
.....

Adresse.....
.....

Code postal.....ville.....
.....

Téléphone.....

Adresse

mail.....
.....

Choisissez le nombre d'emplacements (limité à 3)
et cochez la case correspondante
(un emplacement = 2,50 m)

Nombre d'emplacements	1 x 2,50m	2 x 2,50m	3 x 2,50m
Tarif pour la journée	8 € <input type="radio"/>	15 € <input type="radio"/>	22 € <input type="radio"/>
Tarif avec voiture	Trop court	22 € <input type="radio"/>	29 € <input type="radio"/>

(Ne cochez qu'une case)

Joindre obligatoirement l'attestation d'inscription dûment remplie



A retourner avant le 10 août 2022
à E. FALZI 1, allée Marie-Thérèse 33138 Taussat
Chèque libellé à l'ordre de Taussat-Village
Renseignements au 06 22 04 81 70
taussat.village@gmail.com

Fait à.....le.....
Signature.....